



TARIF 2019

Formation Éco-Conduite 7h, avec 3h de pratiques (thème 1)

Objet :

- ▶ Améliorer le confort de conduite en réduisant la consommation, l'usure des pneus, les plaquettes de freins et de l'embrayage
- ▶ Exercice sur parcours routier « avant & après » la formation théorique
- ▶ Analyse sur le terrain du temps de parcours et des gains de la conduite économique

Contenu :

- ▶ La formation se compose d'une partie théorique et d'une partie pratique (3h par chauffeurs)
- ▶ Formation possible les jours ouvrables ou le week-end
- ▶ Analyse sur le terrain du temps de parcours et des gains de la conduite économique
- ▶ Séance de roulage dans le trafic journalier en situation réelle.

Durée :

- ▶ Une journée standard commence entre 07h30 & 08h30 et se termine entre 16h00 & 17h00
- ▶ Matin : « parcours découverte » de 3h de conduite (+/- 1h30 par chauffeur)
- ▶ Midi : entre 1h à 1h30 de théorie, ensuite le « lunch Time » (sandwichs & boissons)
- ▶ Après-midi : « parcours coaché » de 3h de conduite (+/- 1h30 par chauffeur)
- ▶ Fin d'après-midi : débriefing & conclusions

Code 95 :

- ▶ Au terme de la formation, le chauffeur recevra 7 points comptant pour son code 95 (dont 3h de pratique), tel que prévu pour le CAP depuis le 19 janvier 2013.

Prix (hors TVA) :

- ▶ Formation chez le client avec son camion :
 - ▶ 1 chauffeur : **550 €** (avec chèque formation : **7 chèques**)
 - ▶ 2 chauffeurs : **395 €** par chauffeur (avec chèque formation : **7 chèques**)
- ▶ Formation dans notre centre de Werbomont, sur notre circuit, avec notre camion :
 - ▶ 1 chauffeur : **Sur demande**
 - ▶ 2 chauffeurs : **395 €** par chauffeur (avec chèque formation : **7 chèques**)
- ▶ Formation en entreprise, avec ou sans votre camion :
 - ▶ **Sur demande**

Conditions :

- ▶ Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie **C** minimum.
- ▶ Être en ordre de sélection médicale au moment du cours.
- ▶ Le chauffeur doit maîtriser suffisamment la langue française.
- ▶ Pour les formations en entreprise, le client prévoit une salle pour la partie théorie
- ▶ La facture doit être réglée ou les codes chèques formations doivent être communiqué avant le début de la formation.

